

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS NATIONALES  
DE LA CROIX-ROUGE, DU CROISSANT-ROUGE  
ET DU LION ET SOLEIL ROUGES

AUSTRALIE

LA CROIX-ROUGE ET LA DÉFENSE CIVILE <sup>1</sup>

Le Bulletin de la Croix-Rouge australienne *Activities* a consacré, dans son numéro de mai, un article à la défense civile sous le titre : « La Croix-Rouge et la défense civile ».

Nous en détachons les indications suivantes :

... Dans le monde entier, les Sociétés de la Croix-Rouge se préparent à combattre la terrible menace que représente pour les populations civiles une « attaque atomique ».

Les Sociétés nationales doivent agir car, si la mission première de la Croix-Rouge fut de soigner les soldats blessés et malades sur le champ de bataille, de nos jours, les civils sont infiniment plus exposés que les combattants. C'est donc vers eux que la Croix-Rouge doit diriger l'essentiel de son effort ; les 150.000 victimes des deux premières bombes atomiques étaient des civils qui habitaient les 100.000 maisons détruites en quelques secondes.

Il n'y a rien de surprenant dans le comportement de cette arme nouvelle, si ce n'est la très grande puissance de destruction qu'elle développe et la radioactivité qu'elle émet. Presque toutes les victimes d'Hiroshima et de Nagasaki ont succombé, comme ont succombé celles des bombardements ordinaires, sous les effets du souffle et de la chaleur ; effets portés, il est vrai, à un degré presque inconcevable. Le seul élément nouveau,

---

<sup>1</sup> Voir, ci-dessus, p. 553.

## AUSTRALIE

ce fut la radioactivité due à l'émission de radiations analogues aux rayons X.

Par conséquent, il n'y a là aucun mystère ; rien contre quoi le monde moderne soit complètement désarmé.

Dans ces conditions, rien ne sert de se résigner ni de hausser les épaules ; tout au moins convient-il de regarder le danger en face, objectivement ; d'étudier tous les moyens de se protéger ; de remédier dans la mesure du possible aux conséquences et en particulier de s'efforcer de ramener à la vie et à la santé ceux qui auront survécu.

En Australie, le directeur général de la défense civile, le secrétaire général et le médecin-chef de la Croix-Rouge ont reconnu que la coopération de la Croix-Rouge était essentielle pour combattre les effets d'un bombardement atomique possible des agglomérations urbaines australiennes.

Le plan arrêté précise, comme suit, les obligations de la Croix-Rouge australienne :

1. Assurer des réserves plus importantes de sang complet et de sérum sanguin.
2. Organiser les envois de sang et de médicaments vers la ou les régions atteintes.
3. Former des secouristes et des auxiliaires sanitaires pour les nombreuses équipes de sauvetage et de premiers soins aux victimes.
4. Former du personnel auxiliaire pour les infirmeries.

Bien que ce plan ne soit pas encore approuvé dans son ensemble, la Croix-Rouge australienne se trouve, dès maintenant, devant une tâche immense qui réclame le concours de chacun de ses membres.

Si vous n'êtes pas encore « donneur de sang », soyez un secouriste ou un auxiliaire sanitaire ; c'est là le devoir dont tout citoyen valide devrait s'acquitter.

La tâche à remplir nous concerne tous ; elle ne fait que commencer...

## AUSTRALIE

### ANNIVERSAIRE DE LA NAISSANCE D'HENRY DUNANT <sup>1</sup>

Pour célébrer le 123<sup>me</sup> anniversaire de la naissance d'Henry Dunant, le numéro de mai de la Revue de la Croix-Rouge australienne publie une version condensée de l'évocation radiophonique « Le veilleur sur la colline », due à la plume d'Edwards Park et qui retrace les origines de la Croix-Rouge ainsi que les principaux épisodes de la vie de son fondateur. Cette scène, présentée sous la forme d'un dialogue entre Henry Dunant et un récitant, retrace les horreurs du champ de bataille, l'aide aux blessés spontanément organisée sur place par le voyageur de Genève, enfin la publication du « Souvenir de Solférino » dont les impressions émouvantes et vécues appelaient la constitution de sociétés chargées de secourir les victimes de la guerre.

---

## DANEMARK

### RATIFICATION DES CONVENTIONS DE GENÈVE DU 12 AOÛT 1949

Voir ci-dessus, page 595.

---

## ESPAGNE

### ANNIVERSAIRE DE LA NAISSANCE D'HENRY DUNANT <sup>2</sup>

« La « Journée Henry Dunant » a été célébrée par la Croix-Rouge espagnole de façon digne et solennelle. Dans l'Espagne entière, les comités régionaux ont organisé des manifestations diverses : conférences, projections, causeries radio-diffusées, articles dans la presse.

---

<sup>1</sup> Extrait de *Australian Red Cross Activities*, Melbourne, mai 1951.

<sup>2</sup> Extrait de la revue *Cruz Roja Española*, Madrid, juin 1951.

## ESPAGNE

Tous ces hommages exaltent la vigoureuse personnalité d'Henry Dunant. Ils soulignent la vénération que tous les hommes gardent en leur cœur à l'homme qui multiplia ses efforts désintéressés pour assurer une assistance et un refuge aux malheureux tombés sur le champ de bataille de Solférino, et pour lesquels il a fait naître cette lumineuse étoile de l'espoir qui s'appelle aujourd'hui la Croix-Rouge.

Parmi les Comités qui se sont particulièrement distingués lors de la célébration de cette « Journée Henry Dunant », il faut mentionner ceux de Barcelone, Saragosse, Cordoue, Zamora, Séville et Granollers ; ils ont démontré par là, une fois de plus, l'enthousiasme qui les anime et la ferveur renouvelée avec laquelle ils commémorent chaque année la fondation de la Croix-Rouge dans le monde. »

---

## ÉTATS-UNIS

### *RAPPORT ANNUEL DE LA CROIX-ROUGE AMÉRICAINE DU 1<sup>er</sup> JUILLET 1949 AU 30 JUIN 1950*

La Croix-Rouge américaine vient de publier son rapport général, pour l'année se terminant au 30 juin 1950.

Ce rapport donne des indications détaillées sur les points suivants :

Forces armées et vétérans ; Aide en cas de désastres ; Santé et sécurité ; Service de volontaires ; Croix-Rouge de la Jeunesse ; Activités internationales ; Activités générales ; Rapport financier, etc.

Les secours à l'étranger ont été particulièrement nombreux :

Le plus terrible des désastres fut le séisme qui sévit dans la République de l'Équateur en août 1949. Dans l'espace de quelques secondes, 6000 personnes périrent ensevelies sous les décombres de leur habitation. Deux spécialistes de la Croix-Rouge américaine furent dépêchés d'urgence, en avion, dans les régions éprouvées et des secours furent apportés par la voie des airs, avec la collaboration de l'armée américaine.

Ce n'étaient toutefois pas les vivres, les vêtements et les médicaments qu'il était le plus urgent de fournir, mais bien le matériel de construction d'abris provisoires.

Outre une contribution de la Croix-Rouge américaine sous forme de vivres, d'une valeur de \$135.000, la Croix-Rouge de la Jeunesse, elle, envoya pour \$25.000 de matériel scolaire, afin de constituer des centres d'étude dans les régions éprouvées. Un représentant de la Croix-Rouge de la Jeunesse fut envoyé sur place pour collaborer avec la Croix-Rouge de l'Equateur à l'établissement de ces centres.

Lors des terribles inondations qui eurent lieu dans le Manitoba, au Canada,<sup>1</sup> la Croix-Rouge américaine fit don d'une somme de 250.000 dollars à la Croix-Rouge canadienne, pour l'aider dans son action de secours aux victimes. De son côté, le Hennepin County, section du Minnesota, mit une somme de 10.000 dollars à la disposition de la Croix-Rouge canadienne.

En novembre 1949, les Philippines furent balayées par un typhon. Le bilan de ce cataclysme se chiffra par 515 morts et 80.000 maisons détruites. Pour aider la Croix-Rouge des Philippines à faire face à la tâche écrasante qui lui incombait dans ce désastre, la Croix-Rouge américaine lui remit 50.000 dollars.

Vers la fin d'octobre, le Guatemala fut ravagé en certaines régions par de graves inondations. Après la visite d'un de ses spécialistes, la Croix-Rouge américaine envoya des secours, pour une valeur d'environ 20.000 dollars.

En mai 1950, un violent tremblement de terre détruisit la plus grande partie de la ville du Cuzco, au Pérou.<sup>2</sup> Le 50% des immeubles fut détruit et 30.000 personnes se trouvaient sans abri. La Croix-Rouge américaine fit parvenir à la Croix-Rouge péruvienne, des couvertures et des tentes, pour une valeur de 80.000 dollars.

Des tableaux annexés au rapport, nous détachons les indications suivantes :

<sup>1</sup> Voir *Revue internationale*, juin 1950, p. 474.

<sup>2</sup> Voir *Revue internationale*, juin 1950, pp. 476-479.

## ÉTATS-UNIS

- 1.615.000 collaborateurs volontaires, y compris quelque  
225.000 membres incorporés dans les groupes des services  
de volontaires ont dirigé les différentes activités  
de la Croix-Rouge américaine dans les  
3.745 sections sous la juridiction desquelles se placent  
4.668 branches. Dans environ  
1.300 de ces sections, toutes les activités ont été menées  
par des collaborateurs bénévoles, tandis que  
9.400 collaborateurs rétribués étaient employés dans  
les 2,400 autres. En tout, il y a eu  
5.100 collaborateurs rétribués dont  
600 se trouvent outre-mer.

Le peuple américain a contribué, en 1949, au financement de l'œuvre de la Croix-Rouge pour un montant de 67,532,159 dollars.

- 2.697 sections ont atteint et même dépassé la somme qui leur avait été fixée.

Plus de

- 18.138.000 personnes ont donné un dollar et plus, à l'occasion de la collecte.

La Croix-Rouge de la Jeunesse a enrôlé

- 19.283.400 membres dans les écoles du pays et dans les sections insulaires.  
3.264 délégués des sections, y compris  
2.776 délégués *senior* et  
488 délégués *junior*, ont assisté à l'Assemblée générale de la Croix-Rouge américaine, en juin 1950, à Détroit (Michigan).

Y assistèrent également

- 231 fonctionnaires et  
16 observateurs étrangers.

\* \* \*

- 658.225 dollars ont été dépensés pour les secours, lors des désastres qui se sont produits, soit dans le pays, soit à l'étranger,
- dont
- 530.010 ont été affectés aux besoins de
- 7 Croix-Rouges étrangères, pour les victimes des cataclysmes qui eurent lieu en 1949-1950.
- 10.000.000 de dollars, environ, ont été distribués à la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge et à
- 38 Sociétés sœurs, pour des actions présentant un caractère d'urgence et le développement et l'extension des activités de la Croix-Rouge.

Des spécialistes de la Croix-Rouge américaine ont prêté leur aide à

- 17 Sociétés de la Croix-Rouge.
- 26 représentants officiels de la Croix-Rouge américaine ont entrepris des voyages d'étude dans
- 13 pays étrangers, afin de se renseigner sur les différents services, étudier les méthodes de travail en vigueur et acquérir ainsi une formation spéciale.

---

FRANCE

RATIFICATION DES CONVENTIONS DE GENÈVE  
DU 12 AOÛT 1949

Voir ci-dessus, page 595.

---

LE PRIX « VIE ET BONTÉ »<sup>1</sup>

Le prix fondé par « Vie et Bonté », organe officiel de la Croix-Rouge française, pour distinguer un beau geste humain digne d'être proposé en exemple, a été attribué le 21 juin pour la première fois.

---

<sup>1</sup> Extrait de *Vie et Bonté*, Paris, juillet-août 1951.

## FRANCE

Le jury, présidé par le docteur Georges Brouardel, président de la Croix-Rouge française, comprenait : M. le chanoine Rodhain, président du Secours catholique, M. Leclainche, président de l'Assistance publique, M. René Cassin, président de l'Alliance israélite, une déléguée de l'Armée du salut, le secrétaire général du Scoutisme français, MM. Albert Bayet et Alexis Danan, M<sup>me</sup> Colette, M. François Mauriac.

Le prix, qui est de 100.000 francs, a été attribué à M. François Smachtems, ouvrier dans l'industrie mécanique qui, durant sa vie, a pris en charge ou adopté soixante enfants en danger moral, afin de leur épargner la maison de redressement ou l'Assistance publique.

A présent âgé, la vue menacée, il a perdu dernièrement son emploi, vit de l'allocation de chômage (6.000 francs par mois). Sept enfants restent néanmoins à sa charge sans le secours de l'Assistance publique. Il pourvoit sur ses économies à leur entretien et frais de pension.

Le jury, tenu d'attribuer le prix à un seul lauréat, a regretté de ne pouvoir désigner les émouvants mérites des autres candidats.

---

## INDE

### CAMPAGNE CONTRE LA LÈPRE EN INDE<sup>1</sup>

Le 20 avril, le D<sup>r</sup> Rajendra Prasad, président de la Croix-Rouge et président de la Fondation pour les lépreux, a pris la parole lors de la première réunion annuelle de cette Institution. Il fit l'éloge de la section indienne de l'Association britannique (« British Empire Leprosy Relief Association »), qui pendant vingt-cinq années avait rendu les plus éminents services, et dont la tâche avait été reprise par la Fondation. Le D<sup>r</sup> Prasad se dit heureux de constater que la Fondation à la mémoire de Gandhi s'est également associée à cette œuvre et désirait en faire l'une de ses préoccupations.

---

<sup>1</sup> Extrait de *Hindustani Times*, New Delhi, 21 avril 1951.



Rajkumari Amrit Kaur, présidente du Comité exécutif de la Fondation, déclara qu'elle avait saisi l'Organisation mondiale de la santé du grave problème de la lèpre. Il serait essentiel de répandre largement la connaissance de cette maladie, ses causes et son incidence dans le monde. C'est pourquoi il faut attacher une très grande importance à la création de l'Institut de recherches pour la lèpre, qui pourrait entreprendre une très utile propagande dans ce domaine.

---

## INDONÉSIE

### COMITÉ DE LA CROIX-ROUGE INDONÉSIENNE

Par une lettre datée de Djakarta le 27 juin 1951, la Croix-Rouge indonésienne a porté à la connaissance du Comité international de la Croix-Rouge la composition du nouveau Comité de la Société :

Prince Bintara, *président*. — Mr Bahder Djohan, M. D., *vice-président*. — Mr. Zainoedin, M. D., *secrétaire général*. — Mr. Darmosoetanto, *trésorier*. — Miss Paramita Rahajoe Abdoerachman, *trésorière-adjointe*. — Mr. Soediman Kartohadiprodjo, Ll. D., *conseiller juridique*. — Mr. Poedjo Darmohoesodo, M. D. ; Mr. Harsoadi ; Mrs. Ratu Langie ; Miss Erna Djajadingrat ; Mr. Hachman Tamin ; Prof. Dr. Abdoerachman ; Mr. Soegiharto, Ll. D. ; Colonel Djatikusumo ; Lt. col. Dr R. C. L. L. Senduk, représentant du Service de santé de l'armée ; Vice-commodore de l'air Suhardi Hardjolukito, représentant du Service de santé de l'armée de l'air ; un représentant du Service de santé de la marine, *membres*.

---

## PAKISTAN

### RATIFICATION DES CONVENTIONS DE GENÈVE DU 12 AOÛT 1949

Voir ci-dessus, page 595.

## *PHILIPPINES*

### *PRÉSIDENCE DE LA CROIX-ROUGE PHILIPPINE*

Dans sa séance du 6 juin, la Convention nationale a appelé, à l'unanimité, le Dr Juan Salcedo, secrétaire du Département de l'hygiène, aux hautes fonctions de président de la Croix-Rouge philippine.

---

### *ACTIVITÉ DE LA CROIX-ROUGE PHILIPPINE*

Le Bulletin officiel de la Croix-Rouge philippine « Philcross Magazine », consacre dans son numéro de février de nombreuses pages à la collecte annuelle, entreprise par la Société du 15 février au 14 mars.

A cette occasion, le président de la République a lancé un vibrant appel à la population :

Considérant, dit-il, que la Croix-Rouge nationale des Philippines est l'organe désigné par la République pour l'assister dans l'accomplissement des obligations qui découlent de la première Convention de Genève, à laquelle elle a adhéré le 14 février 1947, et pour remplir les autres devoirs de charité qui incombent à chaque Société nationale de la Croix-Rouge ;

Considérant qu'en accomplissant fidèlement sa mission humanitaire, la Croix-Rouge a largement contribué : à soulager, par son service de premiers secours, des milliers de citoyens victimes de cataclysmes ; à améliorer la santé et à augmenter le bien-être et la sécurité de milliers de personnes grâce à ses services de transfusion sanguine et de soins aux malades ; à porter aide et secours aux soldats philippins et à leur famille ainsi qu'aux anciens combattants et aux soldats hospitalisés, par l'intermédiaire de son service d'entraide à domicile et aux armées ;

Considérant que la Croix-Rouge poursuit son œuvre et maintient son organisation uniquement à l'aide de fonds provenant de bons recueillis au cours de ses collectes annuelles, conformément à sa Charte ;

Considérant qu'afin de poursuivre sa grande œuvre d'utilité publique et de faire face à ses obligations internationales, la Croix-Rouge a besoin de nouveaux fonds et d'un appui financier pour l'exécution de son programme en faveur de la nation ;

Considérant que l'état critique de la situation internationale et la paix sans cesse menacée la mettent dans la nécessité d'obtenir toute l'aide financière possible afin qu'elle soit à même de s'acquitter des tâches qui peuvent éventuellement lui incomber, sous forme d'achats de denrées alimentaires, de médicaments ou de toute autre forme de secours en temps de crise ;

Nous, Elpidio Quirino, président de la République des Philippines, déclarons la période du 15 février au 15 mars 1951, réservée à la quatrième collecte annuelle de la Croix-Rouge et faisons en conséquence appel à tous, citoyens et étrangers domiciliés dans le pays, sans distinction de nationalité ou de croyance, de même qu'à tous les groupements et associations soucieux du bien public, afin qu'ils appuient cette entreprise et offrent généreusement leur argent, leur temps, et leurs services pour réaliser les buts et les projets de la Croix-Rouge. Nous autorisons tous les fonctionnaires, qu'ils relèvent de l'Etat, des provinces, des municipalités ou des communes, ainsi que les Autorités scolaires, à accepter, pour le compte de la Croix-Rouge, des responsabilités en vue de cette collecte, et les encourageons à y assumer un rôle prépondérant dans leurs communautés respectives.

D'autres appels figurent dans ce numéro, signés de hautes personnalités gouvernementales, ecclésiastiques ou appartenant à diverses Associations. Notons, en particulier, celui qui a été lancé par le Révérendissime Gabriel N. Reyes, archevêque de Manille :

Vivre et aider à vivre — dit-il — telle est la devise choisie par la Croix-Rouge pour l'appel en faveur de sa collecte annuelle. Elle rappelle cette grande vérité chrétienne que chaque homme est responsable de son prochain, notion humanitaire malheureusement trop souvent oubliée, mais que la Croix-Rouge, en faisant appel à la générosité de tous, donne à chacun l'occasion de se remémorer.

Si modestes qu'elles soient, vos contributions permettront d'entreprendre une vaste lutte contre la misère et de porter secours aux victimes en temps de calamités.

Donnez donc à la Croix-Rouge. Offrez-vous cette grande satisfaction d'avoir soutenu la cause de la fraternité et de l'humanité. Aidez aux autres à vivre.

## PHILIPPINES

On trouve, dans le même numéro, des indications circonstanciées sur les différentes actions de la Croix-Rouge philippine : les soins à domicile ; l'aide aux vétérans ; le bien-être des militaires ; la Croix-Rouge de la Jeunesse ; les services de transfusion de sang, de premiers secours, etc.

---

## SIAM

### ACTIVITÉ DE LA CROIX-ROUGE SIAMOISE

Le Comité international a reçu de Bangkok un résumé du rapport annuel établi par la Croix-Rouge siamoise sur les tâches accomplies par elle durant l'année 1949.<sup>1</sup> En même temps, parvenait à Genève le numéro spécial que le journal « Standard » consacre chaque année à cette Société nationale, et qui contient des renseignements sur l'activité déployée en 1950. Nous extrayons de ces deux publications diverses indications qui permettent de juger de l'ampleur et de la variété des entreprises menées à bien.

Faisant siennes les résolutions sur la paix prises en 1948 par la Conférence internationale de la Croix-Rouge à Stockholm, la Croix-Rouge siamoise a présenté une causerie radiophonique sur la paix, à l'occasion du 8 mai, pour l'anniversaire de la naissance d'Henry Dunant, et un haut dignitaire bouddhiste a parlé sur le thème « qu'il n'est de bonheur que pacifique. »

Dans le domaine des secours, signalons que la Société a envoyé aux Philippines, éprouvées par un typhon, cinq tonnes de riz qui furent remises à la Croix-Rouge des Philippines. En outre, une tonne de riz fut offerte à la Croix-Rouge hellénique et destinée aux réfugiés.

La Section des secours peut compter sur le concours de 175

---

<sup>1</sup> *Summary of the Annual Report of the Siamese Red Cross Society for the year B. E. 2492 (A. D. 1949).*

médecins, 839 infirmières et 286 aides-auxiliaires. Quant aux Services de la santé publique organisés par la Croix-Rouge siamoise, leur activité se décompose comme suit : 187.781 consultations aux centres (Health Centres), 54.391 visites à domicile.

Il faut ajouter que 228 personnes s'inscrivirent à l'école d'infirmières de la Société et que 43 ont réussi l'examen final durant l'année dernière. C'est en 1950 aussi que partit, pour la Corée, une unité sanitaire de la Croix-Rouge siamoise.

---